

Compte rendu de la réunion de la commission parcours du 02/10/2014

Présents : Pascal L et T, Philippe T. Lionel, Gaël, Yann et Alain

Eric et Babette pour le club des Sables d'Olonne

Nous déposerons une demande de crédit de 6 000 € auprès du Crédit Mutuel sur 48 mois pour l'achat de cibles 3 D. Nous estimons que chaque concours devrait nous rapporter 800 € et pensons organiser 2 concours pour 2015.

Pascal L. propose d'étudier un texte de convention pour l'occupation de terrain vis à vis des propriétaires.

Nous entérinons la proposition d'affiche pour notre 2° indoor à SEMM

Lionel se charge du prêt des cibles 3 D chez Gold Archery pour le 2° indoor

3 D des Sables d'Olonne

Avec Eric et Babette nous acceptons le principe d'un partenariat à 50/50 pour organiser un 3 D dans le parc du château d'Avrillé le 25 mars 2015.

Les arbitres viendront gratuitement, responsable Pascal L. avec Gaël et Alain.

Le club des Sables établira le mandat

Il faut prévoir une vingtaine de personnes pour l'organisation (10/10)

Pascal L. prévoit un premier repérage en janvier février.

Le 14/03 pré-préparation

Le 21/03 préparation rdv à 14 h

Le 22/03 concours rdv 07 h 00

Les Sables gèrent l'intendance, la commission les finances

Peloton de 5 personnes avec 3 maxi du même club et pas plus de 2 compound.

Support championnat de Vendée

Prévoir de la rubalise

fond de caisse du bar, les Sables,

fond de caisse du greffe, commission

Si Audureau et Gold Archery le désirent, possibilité d'installer un stand. Pascal T. invitera Audureau, Lionel Gold

Récompenses : Vendée CD 85, autres Les Sables

Les Sables s'occupent de la presse,

Pascal L. de TV Vendée

Le montant de location des bêtes est fixé à 2 € par archer

Fin de réunion 21 h 15, prochaine réunion à 19 h chez Gaël le mardi 09/12/2014